



Dossier suivi par Sandy POREN

Courriel : s-poren@pays-colombey-sudtoulinois.fr

A Colombey les Belles

Le 2 avril 2026

**Aux membres titulaires et suppléants
Du conseil communautaire**

Objet : Convocation aux membres titulaires et suppléants du conseil communautaire

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter au prochain Conseil Communautaire qui se déroulera le :

**Le mercredi 8 avril 2026 à partir de 20H30
Salle de réunion du nouveau siège de la Communauté de Communes**

L'ordre du jour est le suivant :

- 1- Installation de la nouvelle assemblée
- 2- Election du Président
- 3- Détermination de la composition du bureau (nombre de vice-présidents et, éventuellement, des autres membres)
- 4- Election des vice-présidents et des éventuels autres membres du bureau (selon la composition retenue)
- 5- Lecture et remise de la charte de l'élu local
- 6- Délégation de pouvoir au Président et au Bureau

Les pouvoirs ou procurations peuvent être transmis par mail aux services administratifs avant mercredi 8 avril 2026 **avant 17 h 00** ou donnés en début de réunion.

Afin de permettre la vérification des identités de chaque membre du conseil communautaire qui prendra part au vote, **nous vous demandons de vous munir d'une pièce d'identité avec photo, en cours de validité et d'un stylo** pour les opérations de vote.

NB : Lorsque le/la titulaire est présent(e), le/la suppléant(e) n'exerce pas son mandat et doit en conséquence être placé(e) dans l'espace dédié au public, afin de ne pas créer de confusion au moment des opérations de vote.

Comptant vivement sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée

Le Président sortant,
Philippe PARMENTIER

